

RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 30
Abstentions : 0
Voix favorables : 30
Voix défavorables : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10/03/2026

DELIBERATION
n° CA 2026 – 56-a

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Cabinet du président)*

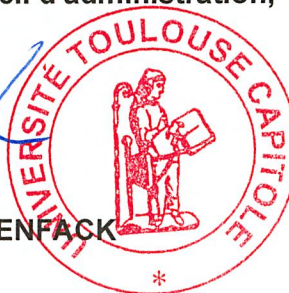
Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 10/03/2026
DELIBERATION n° CA 2026 – 56-a
Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Cabinet du président)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
21/03/2025	Autres contrats, conventions, accords		Convention de subvention avec l'Ambassade de France au Cameroun
12/11/2025	Autres contrats, conventions, accords		Convention avec l'École de journalisme de Toulouse
23/02/2026	Autres contrats, conventions, accords		Convention de partenariat avec le CROUS